AMBASSADE
DE FRANCE
AU CAMEROUN
Liberté
Égalité
Fraternité

TERMES DE REFERENCE

EVALUATION FINALE EXTERNE DU FSPI (FONDS DE SOLIDARITE POUR LES PROJETS INNOVANTS) PISCCA (PROJETS INNOVANTS DES SOCIETES CIVILES ET COALITIONS D'ACTEURS)
1er Janvier 2019 - 31 décembre 2020
« Projet d'appui aux innovations de la jeunesse et de la société civile camerounaises en matière de participation citoyenne, d'égalité, de défense des droits et de protection de l'environnement »

I- CONTEXTE DE L'EVALUATION

Le service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France au Cameroun dispose d'un outil d'appui aux organisations de la société civile : le FSPI PISCCA (Projets Innovants de la société civile et coalition d'acteurs). L'évaluation porte sur ce projet FSPI/PISCCA intitulé « Projet d'appui aux innovations de la jeunesse et de la société civile camerounaises en matière de participation citoyenne, d'égalité, de défense des droits et de protection de l'environnement » dont les activités, qui ont débuté en janvier 2019, sont en cours d'achèvement (fin prévue au 31 décembre 2020).

L'objectif principal du FSPI/PISCCA est **de soutenir des projets concrets de la société civile camerounaise** au moyen de deux appels à projets. De **façon transversale, le projet vise à favoriser le renforcement, la structuration et la professionnalisation des organisations issues de la société civile,** et à faire émerger de nouveaux acteurs crédibles dans le débat public.

1) Orientations thématiques et géographiques

Au regard des problématiques de développement au Cameroun et des choix sectoriels des autres bailleurs, ce poste a fait le choix de privilégier **deux thématiques** :

- **Citoyenneté et promotion de la paix**

Suite à la mise en place de nouvelles élections au niveau local (2020), et à l'application de la nouvelle loi sur la décentralisation, une attention particulière a été portée à l'accompagnement des projets innovants visant à renforcer la participation citoyenne (auprès de la jeunesse notamment) à l'élaboration et au suivi des politiques publiques, notamment locales.

- **Protection de l'environnement et de la biodiversité**

Le Cameroun dispose de ressources naturelles exceptionnelles mais menacées. Malgré un cadre réglementaire solide, la prédation sur les ressources camerounaises s'accélère (déforestation et braconnage notamment). Dans ce contexte, une attention particulière a été

portée aux projets visant à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier ainsi que les projets visant à favoriser l'intégration des communautés autochtones et/ou périphériques des Aires Protégées. Les projets favorisant l'éducation et la sensibilisation environnementale en zone urbaine ou péri-urbaine les publics non-initiés ont également été privilégiés, ainsi que celles qui concourent aux changements de pratiques ayant un impact positif sur l'environnement.

Par ailleurs, la **promotion de l'égalité homme-femme, la lutte contre les violences basées sur le genre et le soutien à l'inclusion et le renforcement de capacités de la jeunesse constituent des axes transversaux** systématiquement pris en compte pour l'étude de tous les projets retenus.

En terme géographique, aucune exclusion n'a été pratiquée. Néanmoins, le poste a pris en considération les zones d'interventions prioritaires en matière de développement pour le Cameroun et en particulier, d'une part le Nord et l'Extrême Nord et d'autre part, les deux régions anglophones. Une attention toute particulière a été apportée aux projets présentés dans ces régions, notamment ceux contribuant au dialogue et au retour à la paix.

2) Modalités de sélection des projets

Toutes les OSC accompagnées dans le cadre du fonds PISCCA ont été sélectionnées au moyen de 2 appels à projets (AAP) :

- **AAP 2019 : 6 projets sélectionnés**

L'appel à propositions 2019 s'est déroulé en deux phases d'un mois. Au cours de la première phase, les organisations de la société civile (OSC) étaient invitées à compléter un formulaire de candidature en joignant un chronogramme des activités et un budget prévisionnel. La subvention sollicitée devait être comprise en 10 000 et 20 000 euros, pour des projets d'une durée maximum de 15 mois.

Plus de 350 projets ont été reçus. L'intégralité des dossiers complets ont été étudiés par la cellule PISCCA. A l'issue du processus de présélection, 12 projets ont été retenus pour la seconde phase. Au cours de cette dernière, la cellule PISCCA s'est entretenue avec l'ensemble des responsables des projets sélectionnés afin d'obtenir des précisions et éclaircissement et/ou demander des réorientations.

Un comité de sélection finale, tenu le 7 juin et incluant des représentants de la Délégation de l'Union européenne, de France volontaires et de la société civile, a retenu six (6) organisations et projets suivants pour bénéficier d'un financement en 2019 pour un montant global de 119 901€.

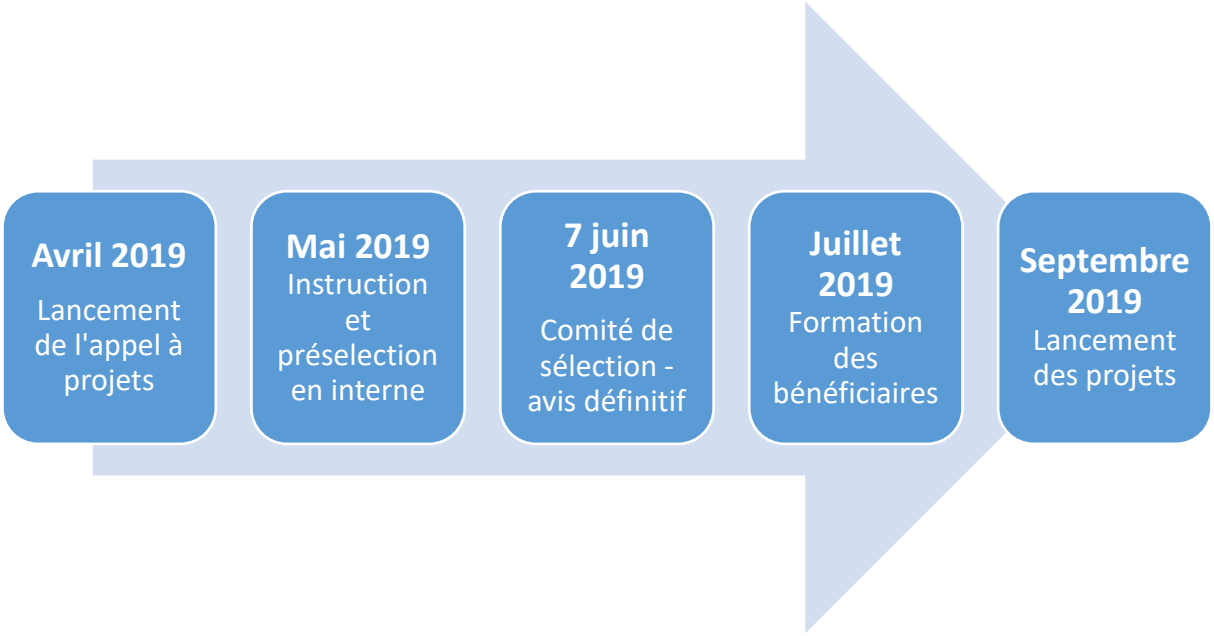

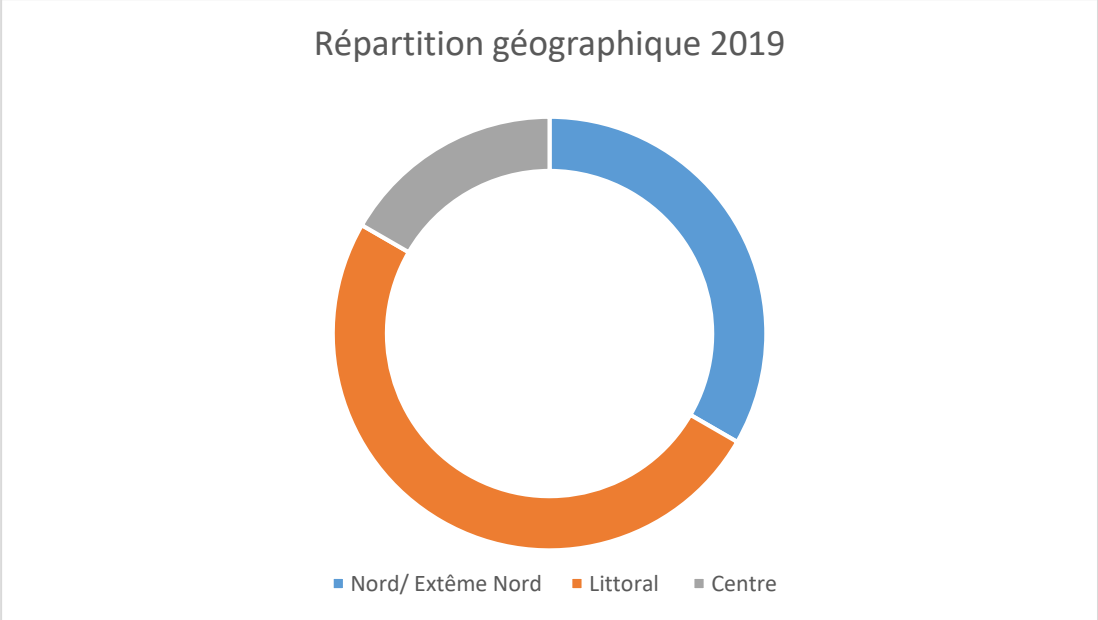

- **L'AAP 2020 : 6 projets sélectionnés**

L'appel à proposition 2020 s'est étendu sur trois semaines, soit une semaine de moins qu'en 2019 pour limiter le nombre de candidatures. Les organisations de la société civile

camerounaises étaient invitées à postuler par mail, en envoyant un formulaire de candidature complété avec un budget prévisionnel et un calendrier des activités. La subvention sollicitée devait être comprise entre 10 000 et 40 000 euros pour des projets d'une durée maximum de 15 mois se déroulant sur l'ensemble du territoire camerounais. Une autre innovation a été introduite en 2020: les propositions de projets associant plusieurs OSC sur une thématique ou un territoire commun ont été encouragées. En effet, de nombreux projets complémentaires ont été proposés l'année dernière sur des thématiques ou des territoires donnés, mettant en avant le manque de collaboration entre les organisations de la société civile camerounaises. Ainsi, pour encourager une logique de coopération entre OSC, la subvention sollicitée pouvait atteindre 60 000 euros pour les projets s'inscrivant dans une démarche partenariale.

A l'issu de cet appel à projets, et malgré les mesures prises pour limiter le nombre de candidatures, plus de 550 projets ont été reçus, soit 200 de plus qu'en 2019. L'intégralité des dossiers complets (soit environ 300) a été étudié par la cellule PISCCA. Alors que certains projets cherchaient à combiner les différentes thématiques proposées, environ 55% des projets adressaient directement la thématique « citoyenneté et promotion de la paix » et 40% la thématique « Protection de l'environnement et de la biodiversité ». Il sera intéressant de noter que 16% des projets proposaient des actions se déroulant directement dans le Nord-Ouest/Sud-Ouest et 30% des projets proposaient des actions se déroulant dans le septentrion, alors que 30% des projets adressaient la thématique globale de « sortie de crise ».

La sélection des projets s'est déroulée en 3 étapes :

- 10 projets ont été présélectionnés par la cellule PISCCA sur la base des informations envoyées lors de l'appel à propositions.
- Des entretiens ont eu lieu auprès des OSC présélectionnées pour apporter d'éventuelles précisions, ajustements ou modifications sur les projets soumis. Notamment, un travail de fond a été mené sur l'élaboration d'un cadre logique des projets.
- Un comité de sélection, qui s'est tenu à distance entre le 21 et le 29 avril 2020 en raison de la crise sanitaire actuelle, a retenu 6 projets portés par la société civile camerounaise pour bénéficier d'un financement en 2020 pour un montant global de 232 850€.

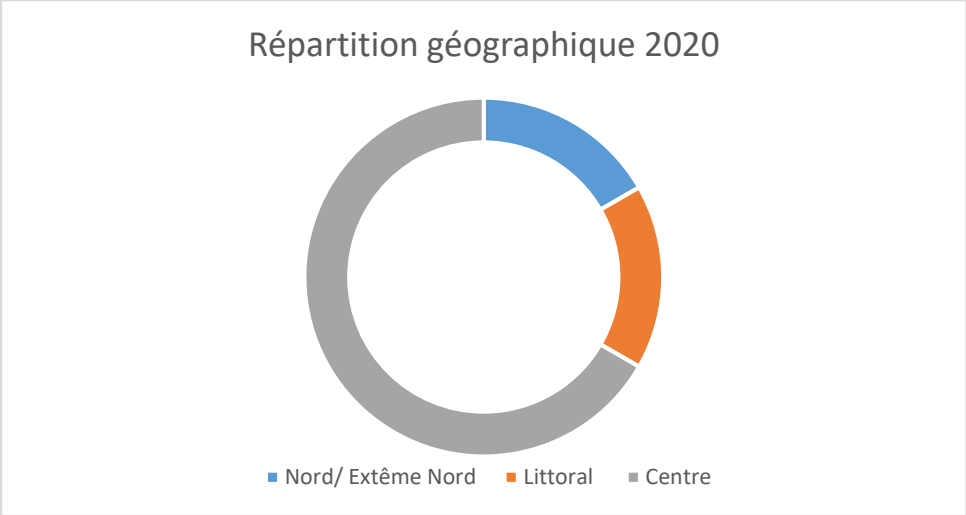

3) Bénéficiaires et projets sélectionnés

Le projet FSPI/PISCCA a bénéficié à 12 OSC camerounaises légalement constitués depuis plus de deux ans (association, groupement d'intérêt commun, réseaux d'associations, organisation non gouvernementale) pour mener des projets de 8 à 15 mois de réalisation. La liste des associations retenues se trouve en annexe de ce document.

Il s'agira donc pour l'évaluateur d'apprécier les qualités des actions menées par ces 12 OSC.
Il convient de noter que les évaluateurs devront évaluer les actions de 3 types de projets :

- Les projets dont les activités sont terminés
- Les projets qui s'achèveront au cours de l'évaluation
- Les projets dont les activités ne sont pas encore terminées au moment de l'évaluation

II- OBJECTIFS DE L'EVALUATION

En étroite collaboration avec la chargée de mission « société civile » de l'Ambassade de France, le prestataire devra réaliser l'évaluation finale du FSPI/PISCCA par composante et dans sa globalité :

1) Evaluer les 12 projets portés par les OSC et initiés entre 2019 et 2020

- Apprécier leur efficacité : vérifier la conformité des résultats aux objectifs fixés en fonction des indicateurs ;
- Apprécier leur efficience : mesure des résultats par rapport aux montants dépensés
- Rendre compte de la qualité des réalisations, de leur durabilité et du renforcement de capacité des structures partenaires ;
- Vérifier la cohérence du projet dans le paysage local, comme national ;
- Mesurer leur impact sociétal et économique ;
- Rendre compte de la visibilité des projets.

2) Evaluer le FSPI/PISCCA à destination de la société civile camerounaise

- Mesurer la pertinence du PISCCA (objectifs, orientations thématiques et géographiques, modalités d'intervention et de sélection des projets) au regard des besoins et du contexte identifiés
- Evaluer la qualité du processus d'instruction et de sélection des associations / projets
- Evaluer la qualité du programme de renforcement de compétence (formation + suivi individualisé)
- Apprécier l'impact du PISCCA sur les thématiques retenues (protection de l'environnement et participation citoyenne)

- Apprécier l'impact du PISCCA sur le renforcement de capacité et la structuration des OSC bénéficiaires
- Mesurer la cohérence et la complémentarité du PISCCA avec d'autres initiatives similaires à destination de la société civile et soutenus par la France ou d'autres bailleurs.

3) Evaluer le programme dans son ensemble

- Effectuer un bilan consolidé des résultats obtenus. Il comprendra :
  - un historique succinct des activités réalisées en identifiant, au regard de ce contexte particulier, les événements ayant eu une incidence sur sa mise en œuvre et son niveau d'avancement ;
  - une description des actions réalisées, du niveau d'exécution financière, du fonctionnement de la gouvernance du projet. Une explication des écarts éventuels par rapport aux prévisions est attendue.
  - la reconstitution de la logique d'intervention effective du projet (tel qu'il a été effectivement mis en œuvre).
- Mesurer la visibilité de l'action de l'Ambassade de France dans le cadre de cette initiative (image de la coopération française, connaissance du PISCCA par les populations bénéficiaires, les autorités etc) ;
- A partir des résultats obtenus, des forces et faiblesses constatées, identifier les conditions de réussite d'un programme de ce type et analyser dans quelle mesure, il peut-être répliqué (visée retrospective)

III- MODALITES DE LA PRESTATION DEMANDEE

1) Cadrage de la prestation

Basée sur une première analyse de la documentation disponible, une réunion de cadrage entre le prestataire et le Service de Coopération de d'Action Culturelle de l'Ambassade de France sera organisée dès le début de la prestation. Elle permettra de préciser les attentes du commanditaire, le champ et l'objet de l'évaluation, finaliser la démarche méthodologique et le référentiel de l'évaluation, et présenter la démarche méthodologique retenue. A l'issue de cette réunion (maximum une semaine après), une note de cadrage de la prestation sera soumise pour validation au SCAC. L'ensemble de la documentation, et les contacts pour les entretiens, seront remis au consultant à l'occasion de cette réunion.

2) Collecte et analyses évaluatives

Afin de mener l'évaluation attendue, et suite à la validation de la note de cadrage par le SCAC, le cabinet organisera des rencontres avec l'ensemble des parties prenantes :
- Une rencontre avec les équipes de chaque porteur de projet, impliquées dans la mise en œuvre de ces derniers ;
- Une mission terrain sur un échantillon de projet (au moins 70% des projets mis en œuvre) ;

- Une rencontre avec les membres des comités de sélection des projets :
- Une rencontre avec les autres bailleurs disposant de dispositifs d'appui des initiatives des organisations de la société civile nigérienne.

Le SCAC s'engage également à mettre à la disposition des évaluateurs l'ensemble de la documentation relative à la sélection, au suivi et à la mise en œuvre des projets.

3) Livrables et calendrier

La réunion de cadrage pourra se tenir la semaine **du 26 octobre 2020**, suite à laquelle une note de cadrage sera produite. Suite à sa validation, la collecte d'information pourra débuter à partir du **2 novembre 2020**.

Un rapport provisoire de l'évaluation devra être présenté au SCAC au plus tard **le 15 décembre** 2020. Le projet de ce rapport ne dépassera pas 30 pages, hors annexes. Ce rapport fera l'objet d'une réunion au SCAC divisée en trois temps :
- Une critique du rapport et une liste de commentaires à intégrer dans la version finale ;
- Une analyse détaillée des conclusions en réponse aux questions posées ;
- Une discussion autour des recommandations proposées par le prestataire.

La version finale sera remise au plus tard le **31 janvier 2021**. Son format ne devra pas dépasser les 100 pages. Il comprendra en annexe une fiche par projet, d'une page recto-verso maximum. Il comprendra une partie conclusive qui sera structurée autour de deux axes :
- Principales conclusions sur axes d'évaluation et enseignements qui s'en dégagent.
- Recommandations pour le MEAE et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Yaoundé. Compte-tenu des enjeux liés à la fin du programme, ces dernières seront focalisées sur les points suivants :
    - La pertinence d'investir dans les projets portés par la société civile camerounaise sur les thématiques choisies par ce programme
    - Les moyens de consolider ou rendre autonome dans leur fonctionnement les OSC destinataires de ce FSPI
    - L'opportunité d'élargir à d'autres thématiques

4) Pilotage de l'évaluation

Des rencontres complémentaires avec les parties prenantes du FSPI/PISCCA pourront avoir lieu si nécessaire et si celles-ci sont disponibles. Le SCAC a pour fonction de faciliter la mission d'évaluation (accès aux contacts et informations), de permettre l'expression de la variété des points de vue, d'apporter des éclairages utiles aux consultants et de commenter rapports produits par l'équipe d'évaluation, sachant que cette dernière reste seule responsable du contenu et de la qualité du rapport final.

IV – SELECTION DU PRESTATAIRE ET MODALITES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

1) Sélection du prestataire

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- Exposé de la problématique et compréhension du sujet ;
- Pertinence de la démarche méthodologique proposée ;
- Qualifications, expériences et compétences du cabinet et des consultants ;
- Montant total de la prestation ;
- Justesse des tarifs des prestations par rapports aux prix pratiqués pour des prestations similaires au Cameroun.

2) Budget

Le budget maximum disponible pour cette prestation s'élève à 9 183 398 FCFA, comprenant la livraison de toutes les études et prestations, objet du contrat de prestation de service (toutes taxes comprises). Ce montant inclus l'ensemble de la prestation, y compris voyages et déplacements, honoraires, prises en charge divers etc.

3) Modalités de réponses

L'offre technique et financière devra parvenir au SCAC de l'Ambassade de France au Cameroun, par voie électronique au **plus tard le 19 octobre 2020**. Les messages devront être envoyés à l'attention d'Elena FLANIGAN à l'adresse suivante : piscca.cameroun@gmail.com et porter la mention « Evaluation du PISCCA» en objet.

L'offre devra comprendre :

- Une proposition technique (maximum 10 pages) présentant la compréhension des contextes des objectifs de l'évaluation, la démarche méthodologique avec un descriptif des différents outils de collecte qui seront mobilisés, le calendrier prévisionnel
- Les CV et références des consultants mobilisés pour les travaux

Un contrat de prestations de service sera signé entre le SCAC et le cabinet prestataire. Le montant total de la prestation ne sera pas révisable. Le versement de la prestation s'effectuera en une tranche unique, après signature du contrat de prestation de service.

AMBASSADE
DE FRANCE
AU CAMEROUN
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe 1 – Liste des associations retenues dans le cadre du premier appel à projet lancé en avril 2019

N°	Structure	Nom du projet	Thématique principale	Zone géographique et durée	Financement PISCCA	Etat
1	Association Camerounaise pour le Développement Durable et l'Innovation (ACDDI)	Conservation communautaire et valorisation des ressources naturelles du Parc National de Douala-Edéa et de la Réserve de Faune du Lac Ossa	Environnement et Biodiversité	Région Littoral 15 mois	19 974 ,6 €	Terminé
2	Agroforestières, Forestières et de Formation continue, antenne Nord (CERAF Nord)	Intégration socio-économique et civique des populations marginalisées Mbororos dans la gestion durable des ressources naturelles autour du Parc National de la Bénoué Centre des Ressources	Environnement et Biodiversité	Région Nord 12 mois	19 829,8 €	Terminé
3	GIC UNAPAC: Unité Agropastorale du Cameroun	Valorisation des déchets végétaux issus des cultures de bananes plantains et d'ananas	Environnement et Biodiversité	Région Littoral 9 mois	20 344,7 €	En cours
4	Association pour le Développement intégré et la solidarité interactive (ADISI)	Civic Tech et Accès à l'Information pour la Participation et le suivi citoyen des Jeunes de la Région du Littoral	Participation citoyenne et Droits de l'Homme	Région Littoral 12 mois	19 818 €	Terminé
5	Mbagou Tolom	Ciné-théâtre participatif	Participation citoyenne et Droits de l'Homme	Région Extrême Nord 8 mois	19 818 €	En cours – termine le 9 novembre 2020
6	Association des Réalisateurs du Cameroun (ARDC)	Lumière du Mboa	Participation citoyenne et Droits de l'Homme	Régions Littoral, Centre et Ouest 8 mois	20 115 €	Terminé

AMBASSADE
DE FRANCE
AU CAMEROUN
Liberté
Égalité
Fraternité

Annexe 2 - Liste des associations retenues dans le cadre du deuxième appel à projet lancé en mars 2020

N°	Nom du projet	Nom du projet	Thématique principale	Zone géographique et durée	Financement PISCCA	Statut
1	Association Afroleadership en partenariat avec le RECODH et le CCMN	Cameroun - Open Local Budget (COLB)	Participation citoyenne et Droits de l'Homme	Régions Sud-ouest, Ouest, Centre, Littoral 15 mois	51 831 €	En cours – se termine en 11/21
2	Association des Jeunes pour le Développement du Monde Rural (AJED-MR)	Projet d'Appui à la Participation Citoyenne et la Promotion des Mécanismes Participatif dans les Communes (PAMCO)	Participation citoyenne et Droits de l'Homme	Région Extrême Nord 12 mois	30 185 €	En cours – se termine en 09/21
3	Network for Solidarity, Empowerment and Transformation for All (NEWSETA)	Amplifying Voices and Enhancing Capacities for Active Participation in Local Governance and Development in Cameroon (AVEC - LOGOV Project)	Participation citoyenne et Droits de l'Homme	Régions Ouest, Littoral, Centre 12 mois	35 063 €	En cours – se termine en 09/21
4	African Marine Mammal Conservation Organization (AMMCO)	Emergency control of Salvinia molesta aquatic fern to save the African Manatee's habitat and Lake Ossa's biodiversity	Environnement et Biodiversité	Région Littoral 12 mois	35 048 €	En cours – se termine en 09/21
5	MOTO ACTION CAMEROUN (MAC) en partenariat avec J2D et TAM TAM MOBILE	Carrefour S.U. R (Sensibilisé Up-cyclé Recyclé)	Environnement et Biodiversité	Région Centre 11 mois	45 731 €	En cours – se termine en 08/21
6	Sekakoh	Sensibilisation et implication des populations riveraines au Parc National de Mpem & Djim, à la conservation de la biodiversité	Environnement et Biodiversité	Région Centre 13 mois	20 115 €	En cours – se termine en 10/21

AMBASSADE
DE FRANCE
AU CAMEROUN

Liberté
Égalité
Fraternité